

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE CAN : PRINCIPAL / NATURE (2)

Numéro SIRET : 20004131700021

POSTE COMPTABLE : TRESORIER PRINCIPAL

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : CAN : ACTIVITES ASSUJETTIES A TVA (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Vote du compte administratif

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	4
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	6
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	7
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	8

II - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	10
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	11
A3 - Etat des provisions	Sans Objet
A4 - Etalement des provisions	Sans Objet
A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	12
A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	13
A6.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	Sans Objet
A6.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A6.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A6.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (2)	Sans Objet
A6.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A6.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A7 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A9.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	15
A9.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	16
A9.3 - Opérations liées aux cessions	18
A9.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A9.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A11 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	19
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	21

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(2) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES	A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	53 242,00	44 937,37	0,00	0,00	8 304,63
6068	Autres matières et fournitures	4 800,00	599,11	0,00	0,00	4 200,89
611	Contrats de prestations de services	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
61521	Entretien terrains	121,00	0,00	0,00	0,00	121,00
6161	Multirisques	780,00	843,80	0,00	0,00	-63,80
617	Etudes et recherches	1 970,00	1 970,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	712,00	711,73	0,00	0,00	0,27
6256	Missions	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	10 529,00	10 529,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	92,00	92,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	33 438,00	30 191,73	0,00	0,00	3 246,27
012	Charges de personnel, frais assimilés	34 270,00	33 348,27	0,00	0,00	921,73
6331	Versement de transport	198,00	200,09	0,00	0,00	-2,09
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	94,00	95,80	0,00	0,00	-1,80
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	170,00	171,46	0,00	0,00	-1,46
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	57,00	57,48	0,00	0,00	-0,48
64111	Rémunération principale titulaires	19 971,00	18 446,00	0,00	0,00	1 525,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	619,00	618,60	0,00	0,00	0,40
64118	Autres indemnités titulaires	4 112,00	309,72	0,00	0,00	3 802,28
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	4 440,64	0,00	0,00	-4 440,64
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	3 020,00	2 883,99	0,00	0,00	136,01
6453	Cotisations aux caisses de retraites	6 029,00	6 124,49	0,00	0,00	-95,49
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5,00	0,52	0,00	0,00	4,48
65888	Autres	5,00	0,52	0,00	0,00	4,48
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues (2)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES		93 517,00	78 286,16	0,00	0,00	15 230,84

023	Virement à la section d'investissement (3)	21 285,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	12 375,00	157 700,32			-145 325,32
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	119 953,20			-119 953,20
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	25 431,42			-25 431,42
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	12 375,00	12 315,70			59,30
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		33 660,00	157 700,32			-124 040,32

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	127 177,00	235 986,48	0,00	0,00	-108 809,48
---	-------------------	-------------------	-------------	-------------	--------------------

Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00				
--	-------------	--	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

- (2) Les dépenses imprévues ne font pas l'objet de réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de mandats. Elles servent à abonder les postes budgétaires où sont imputées les dépenses selon leur nature dont les crédits étaient insuffisamment ouverts par les délibérations budgétaires de l'exercice.
- (3) Le chapitre 023 est un chapitre sans réalisation et ne donne pas lieu à l'émission de mandats.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (5) Dont 675 et 676.
- (6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES	A2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	6 790,00	2 819,40	0,00	0,00	3 970,60
70323	Redev. occupat° domaine public communal	790,00	0,00	0,00	0,00	790,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	6 000,00	2 819,40	0,00	0,00	3 180,60
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	120 387,00	101 872,84	0,00	0,00	18 514,16
752	Revenus des immeubles	8 410,00	14 090,38	0,00	0,00	-5 680,38
7552	Prise en charge déficit BA administratif	111 972,00	87 780,03	0,00	0,00	24 191,97
7588	Autres produits div. de gestion courante	5,00	2,43	0,00	0,00	2,57
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	145 384,62	0,00	0,00	-145 384,62
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	145 384,62	0,00	0,00	-145 384,62
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		127 177,00	250 076,86	0,00	0,00	-122 899,86

042	Opérat° ordre transfert entre sections (2) (3) (4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)	127 177,00	250 076,86	0,00	0,00	-122 899,86
--	-------------------	-------------------	-------------	-------------	--------------------

Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	0,00				
---	-------------	--	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(3) Dont 776.

(4) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	I
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES	B1

Chap. / Art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	964 060,91	712 316,09	60 797,80	190 947,02
2111	Terrains nus	216 258,32	3 288,20	60 797,80	152 172,32
2113	Terrains aménagés autres que voirie	5 800,01	0,00	0,00	5 800,01
2128	Autres agencements et aménagements	15 593,43	14 972,74	0,00	620,69
2132	Immeubles de rapport	691 700,00	691 689,84	0,00	10,16
2152	Installations de voirie	1 879,31	1 879,31	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 000,00	486,00	0,00	514,00
2184	Mobilier	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	26 829,84	0,00	0,00	26 829,84
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		964 060,91	712 316,09	60 797,80	190 947,02
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	90 860,00	86 853,75	0,00	4 006,25
168758	Dettes - Autres groupements	90 860,00	86 853,75	0,00	4 006,25
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (2)	0,00			
Total des dépenses financières		90 860,00	86 853,75	0,00	4 006,25
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		1 054 920,91	799 169,84	60 797,80	194 953,27

040	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (4)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 054 920,91	799 169,84	60 797,80	194 953,27
--	---------------------	-------------------	------------------	-------------------

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			
--	-------------	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Les dépenses imprévues ne font pas l'objet de réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de mandats. Elles servent à abonder les postes budgétaires où sont imputées les dépenses selon leur nature dont les crédits étaient insuffisamment ouverts par les délibérations budgétaires de l'exercice.

(3) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	I
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES	B2

Chap. / Art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	735 000,00	691 689,84	0,00	43 310,16
168758	Dettes - Autres groupements	735 000,00	691 689,84	0,00	43 310,16
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		735 000,00	691 689,84	0,00	43 310,16
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations (2)	138 750,00		0,00	
Total des recettes financières		138 750,00	0,00	0,00	138 750,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		873 750,00	691 689,84	0,00	182 060,16

021	Virement de la sect° de fonctionnement (2)	21 285,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	12 375,00	157 700,32		-145 325,32
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	25 431,42		-25 431,42
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	45 727,46		-45 727,46
2115	Terrains bâtis	0,00	1 074,63		-1 074,63
2132	Immeubles de rapport	0,00	73 151,11		-73 151,11
28132	Immeubles de rapport	2 860,00	2 858,00		2,00
28184	Mobilier	2 600,00	2 572,10		27,90
28188	Autres immo. corporelles	6 915,00	6 885,60		29,40
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		33 660,00	157 700,32		-124 040,32
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		33 660,00	157 700,32		-124 040,32

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	907 410,00	849 390,16	0,00	58 019,84
--	-------------------	-------------------	-------------	------------------

Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	147 510,91			
--	-------------------	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Les chapitres 021 et 024 sont des chapitres sans réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de titres.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500 €			24 Février 2014
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	10	24/02/2014
L	Frais d'études, de recherches et de développement et frais d'insertion	5	24/02/2014
L	Concessions et droits similaires (brevets, licences, marques, procédés, logiciels)	5	24/02/2014
L	Matériel et outillage d'incendie et de défense civile	10	24/02/2014
L	Matériel de voirie proprement dit	10	24/02/2014
L	Matériel de voirie protection	3	24/02/2014
L	Equipement des cuisines	15	24/02/2014
L	Mobilier de restauration	15	24/02/2014
L	Vaisselle et plâtrerie en acier oxydable	1	24/02/2014
L	Equipement des magasins de vêtements, lingerie, buanderie	10	24/02/2014
L	Equipement général (entretien des sols, hygiène, ect ...)	10	24/02/2014
L	Mobilier et matériel médical	15	24/02/2014
L	Equipement des garages	10	24/02/2014
L	Matériel, équipement ou outillage d'atelier	5	24/02/2014
L	Petit outillage d'atelier ou industriel	5	24/02/2014
L	Matériel de transport de plus de 3,5 tonnes	10	24/02/2014
L	Matériel de transport de moins de 3,5 tonnes	7	24/02/2014
L	Equipements divers	10	24/02/2014
L	Mobilier de bureau et mobilier informatique	15	24/02/2014
L	Matériel de bureau et bureautique électronique ou électrique	10	24/02/2014
L	Matériel informatique lié au fonctionnement des serveurs centraux	5	24/02/2014
L	Matériel informatique lié à l'activité de bureau	3	24/02/2014
L	Matériel Hifi et audiovisuel	5	24/02/2014
L	Instruments de musique	8	24/02/2014
L	Equipements sportifs et de loisirs	10	24/02/2014
L	Matériel et petit équipement sportifs et de loisirs	5	24/02/2014
L	Mobilier urbain	10	24/02/2014
L	Matériel de navigation	20	24/02/2014
L	Bâtiments légers - abris	10	24/02/2014
L	Immeuble de rapport	30	24/02/2014
L	Autres agencements et aménagement de terrains	15	24/02/2014
L	Autres installations, matériel et outillage techniques et industriels	15	24/02/2014
L	Installations techniques complexes spécialisées ou à caractère spécifique	15	24/02/2014
L	Agencements et aménagements de construction, de bâtiment	15	24/02/2014
L	Réseaux d'eaux pluviales	40	24/02/2014
L	Subventions d'équipements versées (biens mobiliers, matériel et études)	5	24/02/2014
L	Subventions d'équipements versées (Bâtiments et installations)	15	24/02/2014
L	Subventions d'équipements versées (Projet d'infrastructures d'intérêt national)	30	24/02/2014

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A5.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		90 860,00	86 853,75
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		90 860,00	86 853,75
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	90 860,00	86 853,75
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	86 853,75	60 797,80	0,00	147 651,55

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A5.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		172 410,00	III 12 315,70
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		172 410,00	12 315,70
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28132	Immeubles de rapport	2 860,00	2 858,00
28184	Mobilier	2 600,00	2 572,10
28188	Autres immo. corporelles	6 915,00	6 885,60
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (3)		
33...	En-cours de production de biens (3)		
35...	Stocks de produits (3)		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	138 750,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	21 285,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	12 315,70	0,00	147 510,91	0,00	159 826,61

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	147 651,55
Ressources propres disponibles	IV	159 826,61
Solde	V = IV – II (4)	12 175,06

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(4) Indiquer le signe algébrique.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
11/02/2019	AIFFRES ALIM. ELECT SOUTERRAINE ZAE	14 972,74	0,00	15
15/02/2019	BATIMENT CARTOREL/NUSSE HW51 701CA -HW52	691 689,84	0,00	30
28/08/2019	COMPRESSEUR DNXPRO2100 2CV 90L 10B 15MB	486,00	0,00	5
21/11/2019	ZA PETIT FIEF A AIFFRES ACCES BATEAU	1 879,31	0,00	15
27/12/2019	NEGOCIATION PROMESSES VENTE POYAULT	3 288,20	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		712 316,09	0,00	

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
24/09/2019	TERRAIN ZI 166 BATIMENT 3 - 2501 M² LES	1 221,11	0	0,00	1 074,63	1 380,97	306,34
24/09/2019	BATIMENT 3 ZI 166 - 1271 M² LES CARREAUX	60 834,25	30	10 135,00	50 699,25	65 151,64	14 452,39
24/09/2019	MISE EN SECURITE BATIMENT ST GELAIS	24 944,86	30	2 493,00	22 451,86	28 852,01	6 400,15
24/09/2019	TERRAIN AE 53 ET 146	845 958,06	0	0,00	45 727,46	60 000,00	14 272,54
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
01/01/2019	FRAIS LICENCE IV MAD PAR LA ROCHENARD	1 032,76	5	1 032,76	0,00	0,00	0,00
01/01/2019	LICENCE IV COM LA ROCHENARD	6 097,96	5	6 097,96	0,00	0,00	0,00
01/01/2019	MAISON COOP LA ROCHENARD	16,77	0	0,00	16,77	0,00	-16,77
01/01/2019	AMENAGEMENT COMMERCE LA ROCHENARD	121 201,65	80	15 150,00	106 051,65	0,00	-106 051,65
01/01/2019	MAISON COOP COMMERCE LA ROCHENARD	34 435,11	80	5 160,00	29 275,11	0,00	-29 275,11
01/01/2019	AMENAGEMENT 2008 COMMERCE LA ROCHENARD	7 302,09	80	819,00	6 483,09	0,00	-6 483,09
01/01/2019	AMENAGEMENT COMMERCE LA ROCHENARD	2 410,31	80	360,00	2 050,31	0,00	-2 050,31
01/01/2019	AMENAGEMENT COMMERCE LA ROCHENARD	4 425,68	80	495,00	3 930,68	0,00	-3 930,68
01/01/2019	TRAVAUX DIVERS COMMERCE LA ROCHENARD	7 665,36	80	1 140,00	6 525,36	0,00	-6 525,36
01/01/2019	TRAVAUX PLOMBERIE COMM. LA ROCHENARD	7 700,68	80	1 152,00	6 548,68	0,00	-6 548,68
01/01/2019	CLOISONS COMMERCE LA ROCHENARD	4 974,06	80	744,00	4 230,06	0,00	-4 230,06
01/01/2019	TRAVAUX DIVERS COMMERCE LA ROCHENARD	26 062,25	50	2 595,00	23 467,25	0,00	-23 467,25
01/01/2019	TRAVAUX DIVERS COMMERCE LA ROCHENARD	7 742,67	80	672,00	7 070,67	0,00	-7 070,67
01/01/2019	COMMERCE LA ROCHENARD	413,33	80	40,00	373,33	0,00	-373,33
01/01/2019	TRVX ACCESSIBILITE ADAP COMM LA ROCHENAR	328,06	15	0,00	328,06	0,00	-328,06
01/01/2019	TRVX ACCESSIBILITE ADAP COMM. LA ROCHENA	13 675,46	15	911,00	12 764,46	0,00	-12 764,46
01/01/2019	TRVX MACONNERIE SALON DE COIFFURE ROCHEN	1 629,26	15	216,00	1 413,26	0,00	-1 413,26

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
01/01/2019	TRVX SALON COIFFURE COMM LA ROCHENARD	65,53	1	65,53	0,00	0,00	0,00
01/01/2019	POSE FILM SUR PORTE ET FENETRE LA ROCHEN	763,82	15	150,00	613,82	0,00	-613,82
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
31/12/2019	5 HUMIDIFICATEURS R940+	2 070,00	1	2 070,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	1 SIEGE REGLABLE A ROULETTES	135,20	1	135,20	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	4 TRETEAUX ALU 80 CM	324,52	1	324,52	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	CADRE ALU TENDU EN TISSU	75,03	1	75,03	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	AGRAFEUSE	77,69	1	77,69	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		1 183 583,53					-175 711,14

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A9.3

A9.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	138 750,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	145 384,62
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	119 953,20

II – ANNEXES	II
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,70	0,70	0,70	0,00	0,70
Adjt ter patrimoine	C	0,00	0,50	0,50	0,50	0,00	0,50
Conserv patr chef	A	0,00	0,20	0,20	0,20	0,00	0,20
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,70	0,70	0,70	0,00	0,70

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

II – ANNEXES	II
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de membres présents : 72

Nombre de suffrages exprimés : 77

VOTES :

Pour : 77

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 09/06/2020

Présenté par Le Président (1),

A NIORT, le 16/06/2020

Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A NIORT, le 16/06/2020

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AIFFRES - BILLY Jacques	
AIFFRES - MARC Sophia	
AIFFRES - SPITZ Johann	
AMURE - MOINARD Marcel	
ARCAIS - LEYSSENE Philippe	
BEAUVOIR SUR NOIRT - VACHON Séverine	
BESSINES - ROUSSEAU Noëlle	
BOURDET (LE) - COHEN Clément	
BRULAIN - LECOINTE Alain	
CHAURAY - BOISSON Claude	
CHAURAY - BURGAUD Françoise	
CHAURAY - DIGET Jean-Pierre	
CHAURAY - RICHECOEUR Claire	
COULON - GUICHET Anne-Sophie	
ECHIRE - DEVAUTOUR Thierry	
ECHIRE - RONDEAU Agnès	
EPANNES - EXPOSITO Emmanuel	
FORS - CANTEAU Alain	
FOYE MONJAULT (LA) - MICHAUD Dany	
FRONTENAY ROHAN ROHAN - CHAUFFIER Alain	
GERMOND ROUVRE - EPOULET Gérard	

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

GRANZAY GRIPT - JARRIAULT Florent	
JUSCORPS - RIVET-BONNEAU Corinne	
MAGNE - LABORDERIE Gérard	
MARIGNY - BAUDOUIN Daniel	
MAUZE SUR LE MIGNON - MAUFFREY Philippe	
NIORT - ANTIGNY Stéphanie	
NIORT - BALOGÉ Jérôme	
NIORT - BARBOTIN Jeanine	
NIORT - BARDET Ségolène	
NIORT - BELLY-VOLLAND Valérie	
NIORT - BOUDAHMANI Yamina	
NIORT - BOUTRIT Sophie	
NIORT - CHASSAGNE Christelle	
NIORT - DUPEYROU Romain	
NIORT - GIBERT François	
NIORT - GIRARDIN Cathy Corinne	
NIORT - GUYON François	
NIORT - HEBRARD Thibault	
NIORT - HYPEAU Christine	
NIORT - JUIN Guillaume	
NIORT - LAHOUSSE Lucien-Jean	
NIORT - LARRIBAU Anne-Lydie	
NIORT - LEFEVRE Gérard	
NIORT - MARCHIVE Bastien	
NIORT - MARTINS Elmano	
NIORT - MATHIEU Sébastien	
NIORT - MILLASSEAU Marie-Paule	
NIORT - NADAL Aurore	
NIORT - NIETO Rose-Marie	

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

NIORT - PAILLEY Michel	
NIORT - PERSAIS Eric	
NIORT - ROBIN Nicolas	
NIORT - ROBINEAU Jérémy	
NIORT - SIMMONET Florent	
NIORT - SIX Dominique	
NIORT - TACHE Mélina	
NIORT - TERRASSIN Philippe	
NIORT - VACKER Yvonne	
NIORT - VIDEAU Nicolas	
NIORT - VILLES Florence	
NIORT - ZANATTA Lydia	
PLAINE D ARGENSON - SALANON Jean-François	
PRAHECQ - LUSSIEZ Sonia	
PRIN DEYRANCON - D ARAUJO Olivier	
ROCHENARD (LA) - BAMBERGER Annick	
SAINT GELAIS - BOBINEAU Gérard	
SAINT GEORGES DE REX - LIAIGRE Alain	
SAINT HILAIRE LA PALUD - BREMAUD Dany	
SAINT MARTIN DE BERNEGOUE - NOURRIGEON Frédéric	
SAINT MAXIRE - BREMAUD Christian	
SAINT REMY - MAILLARD Elisabeth	
SAINT ROMANS DES CHAMPS - BROSSARD Sophie	
SAINT SYMPHORIEN - PACAULT René	
SANSAIS - LAICHOURE Rabah	
SCIECQ - BEAUDIC Jean-Michel	
VAL DU MIGNON - VALEZ Céline	
VALLANS - BOUCHET Cédric	
VANNEAU IRLEAU (LE) - GOUSSEAU Robert	

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

VILLIERS EN PLAINE - MOREAU Lucy	
VOUILLE - DOUEZ Patricia	
VOUILLE - PORTZ Franck	

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A NIORT, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Le Conseil d Agglomération du Niortais.

16 JUIN 2020



Le Président
Jérôme BALOGE







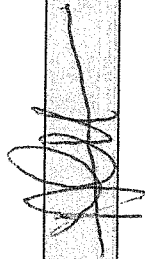


Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20200616-C07-06-2020-DE
Date de télétransmission : 22/06/2020
Date de réception préfecture : 22/06/2020

présents 72
Absents 4
77


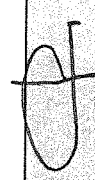
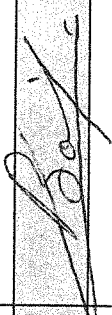
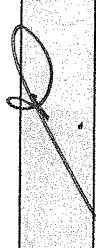

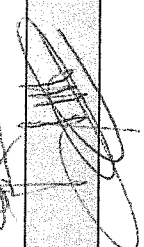
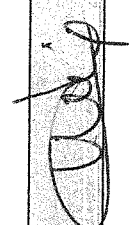

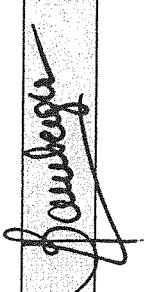
COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
AIFFRES	BILLY Jacques				6	S. Marc
	MARC Sophia		J. BAILLY (6)			
	SPITZ Johann					
AMURE	MOINARD Marcel					
	HERAULT Francette					
ARCAIS	LEYSSENE Philippe					
	GRONDEIN Christian					
BEAUVOIR SUR NIORT	VACHON Séverine					
	MATHE Pascal					
BESSINES	ROUSSEAU Noëlle					
	SAUVAGE Dimitri					
BOURDET (LE)	COHEN Clément					
	ULVOAS Anne					
	LECOINTE Alain					
	RUDEWICZ Xavier					
	BOISSON Claude					
	BURGAUD Françoise					
	DIGET Jean-Pierre					
	RICHECOEUR Claire					

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20200616-C07-06-2020-DE
Date de télétransmission : 22/06/2020
Date de réception préfecture : 22/06/2020





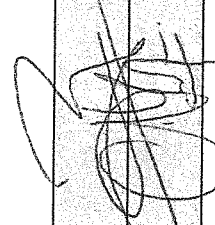
1 3 1

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
COULON	GUICHET Anne-Sophie					
	GIRET Dominique					
ECHIRE	DEVAUTOUR Thierry					
	RONDEAU Agnès					
EPANNES	EXPOSITO Emmanuel					
	FAVRELIERE Jean-Claude					
FORS	CANTEAU Alain					
	ROUAUD Nelly					
FOYE MONJAULT (LA)	MICHAUD Dany					
	SOBIN Richard					
FRONTENAY ROHAN ROHAN	CHAUFFIER Alain					
	LAURENT Aurélia					
GRAND-ROUAY	EPOULET Gérard					
	VIGNAULT Quentin					
GRAND-GRIPPT	JARRIAULT Florent					
	BEGOUT Patrick					

Accusé de réception en préfecture
079-20041317-20200616-C07-06-2020-DE
Date de transmission : 22/06/2020
Date de réception en préfecture : 22/06/2020

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
JUSCORPS	RIVET-BONNEAU Corinne					
MAGNE	BLAUD Didier LABORDERIE Gérard					
MARIGNY	HAGNIER Maryse BAUDOUIN Daniel					
MAUZE SUR LE MIGNON	DROUARD Vincent MAUFFREY Philippe					
PLAINE D'ARGENSON	REY Laurence SALANON Jean-François	 				
PRAHECQ	ROUSSEAU Thierry LUSSIEZ Sonia					
PRIGNANCON	MOINARD Philippe D'ARAUJO Olivier					
ROCHILLARD (LA)	HAMAIDE Claude BAMBERGER Annick					
	Francis BENAZZOUZ					




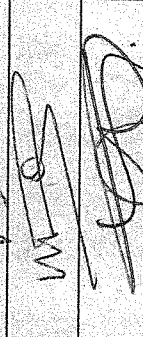


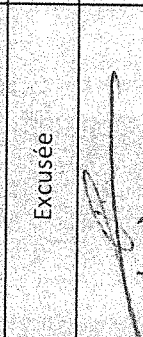

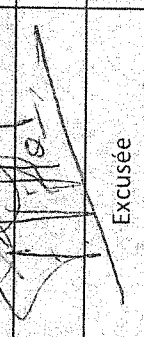

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
SAINTE GÉLAIS	BOBINEAU Gérard					
SAINTE GEORGES DE REX	GONORD Sylvette		GOUSSEAU Robert			
	LIAIGRE Alain					
	BAUDOUIN Patrice					
SAINTE HILAIRE LA PALUD	BREMAUD Dany					
	DUBREUCQ Alain					
SAINTE-MARTIN DE BERNEGUE	NOURRIGÉON Frédéric					
	MAURILLE Dominique					
SAINTE MAXIRE	BREMAUD Christian					
	FERRU Brigitte					
SAINTE REMY	MAILLARD Elisabeth	EM				
	BAILLET Eric					
SAINTE ANNE	BROSSARD Sophie					
DREUILLE	POUGNARD Olivier					
SAINTE MARIE	PACAULT René					
SAINTE MARIE	TEXIER Maryse					

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
SANSAIS	LAICHOURE Rabah	Excusé				
	DAVIET Daniel					
SCIECQ	BEAUDIC Jean-Michel					
	JARRY Claude					
VAL DU MIGNON	VALEZE Céline	Absent				
VALLANS	BOUCHET Cédric					
	PASTUREAU Stephan					
VANNEAU-IRLEAU (LE)	GOUSSEAU Robert	Excusé				LIAIGRE Alain
	BOURDEAU Jean-Claude					
VILLIERS EN PLAINE	MOREAU Lucy					
	TRAVEL Olivier					
VILLIERS EN PLAINE	PORTZ Franck					
	DOUEZ Patricia					

Accusé de réception en préfecture
 79-200041317-20200616-C07-06-2020-DE
 Date de télétransmission : 22/06/2020
 Date de réception préfecture : 22/06/2020

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMERGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
NIORT	ANTIGNY Stéphanie					
	BALOGÉ Jérôme					
	BARBOTIN Jeanine					
	BARDET Ségolène					
	BELY-VOLLAND Valérie					
	BOUDAHMANI Yamina	Excusée				E. HYPEAU
	BOUTRIT Sophie					
	CHASSAGNE Christelle					
	DUPEYROU Romain					
	GIBERT François	Excusé				
	GIRARDIN Cathy Corinne		GIBERT François			GIRARDIN Cathy Corinne
	GUYON François					
	HEBRARD Thibault					
	HYPEAU Christine		Y. Boudahmani	22		
	JUIN Guillaume					
	LAHOUSSE Lucien-Jean					
	LARRIBAU Anne-Lydie					
	LEFEVRE Gérard					

Accusé de réception en préfecture
 079-200041317-20200616-C07-06-2020-DE
 Date de télétransmission : 22/06/2020
 Date de réception préfecture : 22/06/2020

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMERGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
NIORT (suite)	MARCHIVE Bastien					
	MARTINS Elmano					
	MATHIEU Sébastien					
	MILLASSEAU Marie-Paule					
	NADAL Aurore					
	NIETO Rose-Marie					
	PAILLEY Michel					
	PERSAIS Eric					
	ROBIN Nicolas					
	ROBINEAU JérémY					
	SIMMONET Florent					
	SIX Dominique					
	TACHE Mélina	Excusée				VIDEAU Nicolas
	TERRASSIN Philippe					
	VACKER Yvonne					
	VIDEAU Nicolas		TACHE Mélina ZANATTA Lydia			
	VILLES Florence					
	ZANATTA Lydia	Excusée				VIDEAU Nicolas

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20200616-C0706-2020-DE
Date de télétransmission : 22/06/2020
Date de réception préfecture : 22/06/2020

VIDEAU Nicolas